

Les masques Kanak

Des musées de Poitou-Charentes

[Accès direct à la page d'accueil du dossier](#)

Texte complet

La fonction des masques

En Nouvelle-Calédonie, les masques apparaissaient principalement lors des rituels funéraires consacrés aux chefs défunts, mais ils pouvaient cependant être utilisés au cours d'autres cérémonies marquant les étapes du cycle de la vie d'un individu. L'usage du masque ayant pris fin avec la colonisation, peu d'informations ont survécu ; il semble varier selon la zone de production (de même que son nom, ses matériaux de fabrication et ses formes changent selon les régions).

Au nord de la Nouvelle-Calédonie, le masque était étroitement associé aux cérémonies funéraires des chefs où il apparaissait comme un substitut de ces derniers. Il était un symbole de la chefferie, un objet puissant, jouant un rôle important dans l'exercice du pouvoir spirituel et politique du chef. Il lui était offert lors de son intronisation, conjointement à d'autres emblèmes d'autorité qui sont la flèche faîtière (trônant sur la case du chef) et la hache ostensor.

La figure représentée par le masque, que l'on retrouve sur les éléments d'architecture kanak (flèches faîtières, poteaux, chambranles) est une représentation symbolique du chef défunt dont on célèbre les funérailles, mais à travers lui, c'est également celle du fondateur d'un clan qui est évoquée et encore au-delà, celle de la divinité du monde des morts appelée *Gomawé*, qui guide les esprits des défunts vers son royaume.

Le masque kanak est donc par essence polysémique, le porteur ainsi paré réunissait en effet dans une seule et même image ce palimpseste d'identités : esprits des forêts prenant l'apparence de l'oiseau (évoquant d'ailleurs métaphoriquement le peuplement autochtone de l'île), l'ancêtre fondateur du lignage, le chef défunt du village et la divinité du monde des morts. Les chercheurs pensent que des paires ont pu exister dans cette même zone septentrionale ; l'un représentant le chef et le second les sujets qui l'ont porté au pouvoir, symbole du dualisme social qui fonde la société.

Dans le sud, le masque semble avoir été considéré différemment, il apparaît davantage comme un accessoire de théâtre que comme un symbole du lien unissant les membres de la chefferie. Il se manifestait lors de danses mimiques appelées *wasai* et suscitait par son apparition à la fois la terreur et la joie.

Les masques conservés à Angoulême : L'arrivée dans les collections

Ces œuvres sont parvenues dans les fonds du musée d'Angoulême en 1934, lors du legs de la collection du docteur Lhomme. Elles ont été inventoriées par ce dernier dans les registres aux numéros 1215 et 1532 sous les appellations respectives de "*Masque de danse à nez de polichinelle de Nouvelle Calédonie*" et "*Masque de danse avec filet garni de plumes. Nouvelle Calédonie*".

Noyau primitif d'une collection extra-européenne qui compte aujourd'hui plus de 5000 objets, le legs de 3243 objets par le docteur Lhomme, reste la plus considérable donation faite au Musée d'Angoulême et celle qui initia l'existence d'un fonds extra-européen dans la capitale charentaise. Ce médecin de la Rochefoucault rassembla très tôt (dès le dernier quart du XIX^e siècle) des objets de diverses natures provenant d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Cette collection a cependant pu être réunie sans que le docteur Lhomme ait jamais quitté la France. Il hérita sa passion de son oncle, Jean Fermond, qui demeure un des pionniers de l'archéologie charentaise. Ce dernier possédait en effet une importante collection archéologique mais également quelques pièces originaires d'Océanie, et en particulier de Nouvelle-Calédonie. Il légua une partie de cet ensemble à son neveu, qui l'intégra à sa propre collection, aujourd'hui conservée au Musée d'Angoulême.

Si Jules Lhomme transmet à la postérité un registre minutieusement tenu des pièces recueillies, on en connaît mal, en revanche, les modalités d'acquisition. On a coutume de dire qu'il se fournissait sur les quais de Bordeaux où il se rendait fréquemment pour affaires. Cependant, la cohérence de certaines parties de sa collection laisse penser qu'il était entouré de personnes ayant une bonne connaissance de ces territoires. Ses achats sur les stands des premières foires coloniales et sur les quais des ports où accostaient les bateaux en provenance d'outre-mer, étaient donc très probablement motivés par les conseils de proches avisés ou le fruit d'échanges avec d'autres amateurs éclairés.

Les masques conservés à Angoulême : Description

Traditionnellement sculpté dans du bois de houp ; peint en noir, rouge et blanc et accompagné de fibres végétales couvertes pour une part de kaolin, le masque appelé *Wimawi*, présenté dans les collections permanentes du Musée d'Angoulême, est un des rares exemplaires connus, en France, de cette catégorie de masques provenant de Nouvelle-Calédonie. À ses côtés, un autre masque trône, appelé quant à lui *Gomawé*, fascinant par sa coiffure de cheveux tressés et sa longue robe de plumes.

Les masques n'existent, en Nouvelle-Calédonie que dans le nord, le centre et une partie du sud de la Grande-Terre. Nous n'avons en revanche aucune trace de leur existence dans l'île des Pins ainsi que dans les îles Loyauté.

Le masque *Gomawé* est de loin le plus répandu, reconnaissable à sa haute coiffure en dôme similaire à celle des deuilants et à sa barbe de cheveux humains tressés (dans le centre et le sud de l'île, les cheveux de deulleurs sont parfois remplacés par des racines de fougères). Le reste du masque se compose d'une longue robe faite de plumes d'une sorte de pigeon forestier appelé le *notou*. Des sources orales racontent que ce masque fut créé par un sculpteur qui aurait vu le dieu *Gomawé* en rêve. Chaque composante de l'objet est porteuse de signification : la coiffure de cheveux humains fait référence à l'interdiction faite aux deuilants de se couper les cheveux pendant la période de deuil

précédant la sortie du masque. L'usage des plumes de *notou*, pour la création du costume couvrant le corps du porteur du masque, montre l'association faite entre la figure du dieu et celle des génies locaux ou esprits de la forêt prenant une forme animale. Il est à ce titre tout à fait intéressant de noter que certaines appellations vernaculaires des masques dans le nord de la Nouvelle-Calédonie contiennent les racines des mots "da" et "ak/c" qui signifient respectivement "oiseau" et "personne" et que le nom du masque employé dans le sud de l'île signifie littéralement "plume d'oiseau". La tonalité sombre des plumes fait écho à la patine, elle-même sombre, du bois sculpté, évocation symbolique de l'eau et de l'humidité.

On retrouve sur le masque *Wimawi* un certain nombre d'éléments communs comme la haute coiffure en dôme des deuillants ici matérialisée par un bonnet d'écorce blanchie à la chaux, évocation sans doute aussi du *tidi*, chapeau autrefois porté par les notables. Dans certains rituels funéraires en l'honneur de chefs, le chapeau en dôme pouvait être noirci, le noir étant une couleur symboliquement associée à l'eau.

Les deux masques portent des tresses nouées sous le menton, elles figurent la barbe, partie du corps autrefois très entretenue et entourée de pratiques sacralisées. Cachée, elle n'était montrée que durant la cérémonie *Pila*, au cours de laquelle les deuilleurs libèrent leurs cheveux du turban qui les enserre durant la période de deuil et les coupent. Ce qui distingue le masque *Wimawi* du masque *Gomawé* est ce nez crochu semblable à un bec d'oiseau, qui serait la forme ancienne des masques venue du nord de la Nouvelle-Calédonie, cette ancienneté expliquerait peut-être leur rareté actuelle dans les collections muséales. Les yeux ne sont jamais évidés, le porteur regarde par l'ouverture de la bouche. Le manteau du masque *Wimawi* est confectionné avec une liane spécifique, dont les racines ont la particularité de rechercher l'eau. Elle est appelée *meamoru* dans la langue Ajè (Houaïlou) et serait un symbole de vie pour les Kanak, car chaque morceau coupé de sa tige constitue une bouture qui une fois en terre donnera vie à une nouvelle plante. Ses lianes prennent place dans des rituels et sont notamment brûlées afin de chasser le tonnerre. Le manteau couvre le corps du porteur jusqu'aux genoux, deux ouvertures sont ménagées pour les bras. Les plumes de *notou* sont fixées sur le filet de lianes en bouquet. Dans certains cas ce ne sont pas des plumes qui constituent le manteau mais des rubans d'écorce d'une liane de forêt ou d'une plante appelée *weri*, le masque s'appelle alors dans ce cas précis *punu weri* qui signifie "plume d'oiseau".

La technique de ronde-bosse qui caractérise la sculpture des masques *Gomawé* et *Wimawi* ne se retrouve, dans la sculpture kanak ornementale, que dans la partie nord de l'île, le sud privilégiant le travail en bas-relief.

Les masques conservés à Rochefort-sur-mer : L'arrivée dans les collections

La manière dont les deux masques conservés au musée Hèbre de Saint-Clément sont parvenus jusqu'en Europe n'est pas certaine, et seules des hypothèses peuvent être formulées. La ville, de par sa tradition maritime forte, compte de nombreux navigateurs ou explorateurs qui ont pu ramener des objets exotiques de leurs voyages, aboutissant à l'entrée des masques dans les collections du musée par donation ou achat. Il est possible que les masques aient été rapportés par les frères René-Primevère et Pierre-Adolphe Lesson (tous deux attachés au service de santé de la marine) suite aux expéditions d'exploration de la *Coquille* (1822 - 1825), rebaptisée *Astrolabe* pour son second voyage (1826 - 1829), commandées par Louis Isidore Duperrey puis Dumont d'Urville.

Toutefois la deuxième hypothèse est très peu vraisemblable car il n'est pas fait état d'une escale en Nouvelle-Calédonie de l'expédition de Dumont d'Urville dans les carnets de voyage de l'Astrolabe.

Les masques pourraient également provenir de dons de collectionneurs privés à la fin du XIX^e siècle sans qu'il soit possible de remonter ces pistes plus avant. La première apparition certifiée des masques à Rochefort se trouve dans le catalogue de l'*Exposition industrielle, maritime, scolaire et scientifique, artistique et horticole de Rochefort* en 1883 qui fait état d'un « *masque de guerre* » propriété du docteur Gallay, ainsi que d'une « *figure de dieu canaque* » appartenant à la collection du baron Coudein.

Les masques conservés à Rochefort-sur-mer : **Description**

Le masque parfois appelé "Koumac" (visible en haut à gauche), bien que ce nom indique uniquement le lieu de sa collecte et lui ait été donné par erreur, dont l'exécution doit vraisemblablement remonter au XIX^e siècle est incomplet : en effet le filet de plumes de notou qui devait recouvrir le porteur jusqu'aux genoux est très lacunaire. La figure du masque, en bois patiné sculpté en ronde-bosse, présente un nez crochu prononcé caractéristique de la zone de diffusion septentrionale des masques.

Le second masque, dont la figure est réalisée en bois de *houp* sculpté, est surplombé d'une coiffe de cheveux et d'une étoffe d'écorce de banyan ; il est habillé d'une cote en fibres de *bourao* tressées (cette plante, de la famille des hibiscus, ayant des fibres longues sert notamment pour l'élaboration de cordes ou de vêtements), décorée de plumes de *notou*.

Les masques conservés à La Rochelle

Le muséum d'histoire naturelle de La Rochelle possède deux exemplaires de masques dans ses collections : Ils proviennent tous deux de collectionneurs privés dont l'un au moins, Charles Blin, ancien aide commissaire de la marine et cheminot s'est rendu en Océanie et a pu y acquérir directement le masque qu'il vendra plus tard en viager aux musées de la ville.

La figure du masque présenté en haut à gauche est en bois noirci. Les arcades sourcilières sont très avancées au-dessus des yeux non percés. Le nez est proéminent ce qui est caractéristique des productions de la zone nord. Les narines sont saillantes et fendues. La bouche est percée en demi-cercle avec deux rangées de dents ajourées en partie cassées. Le porteur du masque regardait à travers cette fente. Le menton est orné d'une barbe faite de cheveux et de fibres végétales toronnés. Le front, les côtés du visage et l'arrière du crâne sont entourés de cheveux torsadés. L'arrière du masque est recouvert d'un couvre-nuque fait de fibres végétales et d'un tissu rouge. La coiffe est composée d'un cylindre de matière végétale tressée noircie au noir de *bancoul* recouvert d'une très grosse touffe de cheveux. Le manteau qui dissimule le corps du porteur est un filet en fibres végétales auquel sont accrochées des touffes de plumes noires.

La figure du second masque n'est pas noircie, elle est faite de bois clair. Le front est bombé avec des arcades sourcilières légèrement saillantes sous lesquelles apparaissent des yeux globuleux non percés. Le nez est crochu mais pas exagérément étalé, l'arête

est saillante et les narines assez proéminentes. La bouche est percée d'un trou rectangulaire. Le menton pointe vers l'avant. Un couvre-nuque en fibres végétales tressées entoure l'arrière de la tête. Une armature en vannerie recouverte d'étoffe d'écorce battue est fixée sur le sommet du masque. Sous le menton, une cordelette en fibres tressées retient un filet sur lequel sont attachés des bouquets de plumes noires de *notou*.

Bibliographie indicative

Henri Marchal, Roger Boulay et Emmanuel Kasarhérou, *De jade et de nacre. Patrimoine artistique kanak*, catalogue de l'exposition au Musée national des arts africains et océaniques et au Musée territorial de Nouvelle-Calédonie, Paris, Réunion des musées nationaux, 1990.

Fritz Sarasin, *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté*, Paris, Ibis Press, 2009.

Emmanuel Kasarherou, *Le masque Kanak*, Marseille, éd. Parenthèse, 1993.

Générique

Supervision scientifique :

Émilie **Salaberry** : Attachée de conservation, chargée des collections extra-européennes au Musée d'Angoulême.

Rédaction :

Émilie **Salaberry**.

Grégory **Legeais** : Conseil des Musées de Poitou-Charentes.

Conception graphique et technique :

Grégory Legeais.

Remerciements :

Claude **Stéfani** : conservateur des musées municipaux de Rochefort-sur-mer.

David **Bodin** : adjoint au conservateur des musées municipaux de Rochefort-sur-mer.

Annick **Notter** : conservatrice en chef des musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle.

Remerciements particuliers à monsieur Roger **Boulay**.